

Compte rendu visite du SNEP-FSU 33 au collège J.Ellul Bordeaux le 07/06/2022



Contact : Bridenne Baptiste, professeur EPS

Pour le SNEP-FSU33 : Caré Jérémie



Généralités :

L'objet de ce compte rendu est de dresser un bilan sur le fonctionnement des installations sportives dédiées à l'EPS et à l'UNSS. Il fait ainsi un état des lieux des points positifs et des points de préoccupations que nous avons relevés lors de notre visite et des échanges avec les collègues professeurs d'EPS.

Le collège a été délocalisé sur un nouveau site. Il comprend des bâtiments scolaires avec un complexe sportif : un gymnase type C avec dégagement, une salle multi-activité, un plateau sportif de basket et de HB, une piste d'accélération de 80 m, des espaces de rangements de 40 et 20 m² et 6 vestiaires.

Accès aux installations sportives :

-Au fond de la cour, présence d'une sortie de secours qui dans le cadre des cours d'EPS permet un accès rapide des secours aux gymnases. Ce qui est un très bon point.

- Dès l'entrée dans le complexe sportif, nous notons un premier point d'eau assez large permettant à plusieurs élèves de s'hydrater en même temps. Un couloir principal dessert les vestiaires ainsi que la salle multi-activité.



Les vestiaires : nous ne sommes pas entrés dans les vestiaires mais ils semblent adaptés aux besoins de la discipline, leur capacité d'accueil répond favorablement aux effectifs élèves des classes (en dessous de 24 élèves).

La salle Multi-activité, représentant une unité de travail

L'accès principal à cette salle se fait par une porte assez large qui permet aisément le passage d'un chariot de tapis ou d'un fauteuil roulant. Cette salle communique directement avec les deux vestiaires attitrés permettant un transit des élèves du couloir d'accès aux vestiaires puis des vestiaires à la salle évitant les flux d'élèves dans les couloirs. Point très apprécié qui facilite la gestion du groupe classe.



Dans cette salle, la luminosité, la température ambiante, l'acoustique sont très adaptés à la pratique de l'EPS. Cette salle permet entre autres les pratiques du tennis de tables (10 tables possibles), de la lutte ou de la boxe française et également des activités comme la danse, la gymnastique, l'acrosport ou les arts du cirque (même si la hauteur du plafond semble être une contrainte). Nous notons également un grand confort visuel, les huisseries, la qualité du sol, la luminosité. M.Bridenne nous confirme l'attrait des élèves pour cet espace très polyvalent et fonctionnel.

Le local de stockage pour cette salle mesure 20 m² approximativement, il absorbe une partie des tapis de gymnastique de la salle, les tables de tennis de table et le petit matériel nécessaire pour les activités. Nous constaterons par la suite qu'une partie des tapis de gymnastique restants sont rangés dans le local de rangement du gymnase, nous en déduisons que les 20 m² de cet espace semble insuffisant pour stocker l'intégralité des tapis de gymnastique.

Le Gymnase, représentant une unité de travail

L'accès à cette salle se fait par deux portes, une côté couloir et l'autre par le bureau des professeurs d'EPS. Elle ne communique pas directement avec les vestiaires qui lui sont attitrés. Ce gymnase semble majoritairement utilisé pour les activités du CA4 : Hand-Ball et Basket-Ball.



Dès l'entrée dans le gymnase, le niveau sonore du cours d'EPS se déroulant sous nos yeux semble très favorable, l'acoustique des lieux semble donc répondre favorablement au bon déroulement d'un cours d'EPS.

La luminosité des lieux semble elle aussi propice à de bonnes conditions de visibilité. L'éclairage plafond ainsi que les entrées naturelles de lumière, les couleurs des surfaces, les tracés aux sols renvoient la aussi un confort visuel propice à la pratique de la discipline. Néanmoins, les entrées naturelles de lumière à certaines heures de la journée ainsi que l'éclairage plafond rendent difficiles la pratique d'activités comme le badminton. Cette problématique a fait l'objet d'une remontée auprès du conseil départemental.

La qualité du sol semble être également très favorable à l'EPS. En effet, le PVC 09 Tarkettsport Pureplay est souple et présente un amorti très favorable qui permet aux élèves de s'engager pleinement sans risque de blessures. Après une année de pratique, il semble en très bon état de fonctionnement et ne présente pas de signe de malfaçon ou d'usure prématurée.

Néanmoins il ressort un problème dans l'entretien de cette surface, le collège semble ne pas disposer de la bonne machine ou du bon produit pour éliminer toutes les traces d'usages. Cette problématique a fait également l'objet d'une remontée auprès du conseil départemental.

Nous faisons également le même constat que dans la salle multi-activité, la qualité des matériaux, les finitions, les huisseries renvoient une image très positive que nous confirme les professeurs d'EPS du collège, « les élèves se sentent considérés et ont envie de pratiquer ».

Le gymnase présente également des outils modernes d'aération puisque qu'une commande électrique permet d'ouvrir des lucarnes qui renouvellent l'air du gymnase très rapidement.

Nous notons quelques incohérences ou écueils concernant la commande des éclairages de cette grande salle qui contrôle également ceux de la salle multi-activité. Cela oblige à venir éteindre les éclairages de la salle dans le gymnase.

Le local de stockage de cette grande salle semble répondre également favorablement aux besoins de l'EPS, en étant fonctionnel, permettant de déplacer aisément du petit comme du gros matériel. Nous nous interrogeons néanmoins sur le dimensionnement proportionné de ces espaces de stockage. En effet le besoin de rangements semble plus important dans la salle que dans le gymnase du fait des tapis de gymnastique.

- Le gymnase a été livré sans tableau blanc Velléda, outil indispensable à la profession pour transmettre des consignes, noter des scores...



La piste d'accélération et le plateau extérieur représentant une unité de travail :



La piste d'accélération mesure 80 m sur 4 couloirs de courses. Elle est accolée à la cour de récréation ainsi qu'au plateau basket.

Cette piste semble ne pas être en adéquation avec la pratique de l'EPS pour plusieurs raisons :

- Le couloir n°1 est très proche des lignes de fond des terrains de basket et peut présenter un certain danger si une classe d'élèves pratique sur les terrains de basket.

- Le couloir n°4 est lui aussi trop

proche des poteaux extérieurs du bâtiment scolaire et peut lui aussi présenter un danger potentiel pour les élèves surtout lorsqu'ils sont lancés à pleine vitesse ou sur des activités de relais.

- Le revêtement en bitume est inadapté pour la pratique d'un athlétisme scolaire, les répétitions de courses lors d'un cours d'EPS peuvent présenter des traumatismes importants au niveau des articulations.

Nous notons également l'absence d'anneau athlétique permettant la pratique du demi-fond ou de la course en durée.

Le plateau sportif est composé de deux terrains de basket-ball et d'un terrain de HandBall.

Les terrains de basket présentent des dimensions propices à la pratique du basket-ball pour les classes de 6^{ème} et 5^{ème} en 3/3 ou en 4/4. La taille des terrains paraît trop juste pour permettre à des élèves de 4^{ème} et 3^{ème} de s'adonner à cette activité. Le revêtement en bitume semble également ne pas répondre aux besoins optimaux de l'EPS et peut également présenter des dommages importants en cas de chute.

Néanmoins ces équipements sportifs situés dans la cour, éloignés des premières salles de classe permettent aux élèves de pratiquer dans les moments de la vie quotidienne (récréation, demi-pension) en dehors du temps scolaire. Leur emplacement permet de cloisonner la zone « sportive » en fond de cour des autres zones de la cour de récréation qui nous semble restreinte aux vues des effectifs de l'établissement.

Le bureau des professeurs d'EPS :

Le bureau a une taille approximative de 20m², fonctionnel et lumineux, il semble répondre très favorablement aux besoins de l'équipe EPS. Son positionnement entre le gymnase et la cour de récréation avec une vue directe sur le plateau sportif semble être un très bon point.

La mutualisation des installations sportives :

Le plan Ambition 2024 du conseil départemental de la Gironde fait de la mutualisation de ses équipements sportifs un axe fort de son projet.

L'ouverture aux associations du quartier doit permettre au tissu sportif local de se développer en permettant aux clubs de venir s'entraîner. L'organisation de cette mutualisation entre les différents acteurs du collège, de la ville et du département semble encore à construire pour déterminer une organisation fonctionnelle et sécuritaire notamment sur les horaires du soir.

Pour le SNEP-FSU 33 : Caré jérémy, en collaboration avec Bridenne Baptiste, professeur EPS au collège J.Ellul.